

N° 29/6.18

RENCONTRE OFFICIELLE AVEC UNE DÉLÉGATION DE LA VILLE D'OYAMAZAKI (JAPON)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE



Les 13 et 14 avril 2018, la Municipalité a reçu une délégation de la Ville d'Oyamazaki (Japon) à Morges. Cette dernière a formulé le souhait d'établir des liens d'amitié entre nos deux villes, liens qui pourraient à terme s'officialiser sous forme de jumelage.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des Jeux Olympiques 2020 de Tokyo, et de la volonté du Gouvernement japonais d'inciter les villes hôtes à tisser des liens avec des communes étrangères.

2 PROJET «VILLES HÔTES» DU GOUVERNEMENT JAPONAIS

Le Gouvernement japonais a développé, en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo en 2020, le projet des Villes Hôtes (« Host Towns »). Ce projet a pour objectif de permettre à d'autres villes que la seule capitale de Tokyo, qui accueillera la plus grande partie des compétitions, de s'inscrire dans la dynamique des Jeux et de nouer des contacts internationaux. Les Villes Hôtes choisissent un pays partenaire et s'efforcent de développer avec lui des relations, principalement culturelles, mais aussi économiques, et d'accueillir, dans la mesure du possible, des camps d'entraînement des équipes olympiques, avant le début des Jeux.

Trois villes japonaises ont souhaité être villes partenaires de la Suisse en vue des Jeux Olympiques de Tokyo :

- Fukushima dans la région du Tohoku au Nord de Tokyo,
- Oyamazaki dans la région du Kansai, près de Kyoto, et
- Oïta, sur l'île de Kyushu.

Les deux premières villes ont été approuvées par le Gouvernement japonais, tandis que le dossier présenté par la ville d'Oïta est encore en cours d'examen.

L'ambassade de Suisse au Japon et ses partenaires concernés par la préparation des Jeux Olympiques, en particulier Présence Suisse (dirigée par l'Ambassadeur Nicolas Bideau), sont favorables au développement des relations avec les Villes Hôtes. Ces relations contribuent à donner une visibilité à notre pays dans le cadre des préparatifs puis du déroulement des Jeux Olympiques de Tokyo.

En conséquence, l'Ambassade a engagé une coopération avec les villes de Fukushima et Oyamazaki, principalement sous la forme d'une présence lors d'événements officiels, culturels ou pédagogiques. L'Ambassadeur s'est ainsi rendu déjà à deux reprises à Oyamazaki et a reçu le Maire et des délégations de la ville en plusieurs occasions à l'Ambassade et à la résidence.

Selon l'Ambassadeur, les activités réalisées jusqu'ici par la ville en lien avec la Suisse ont été de bonne qualité. Un «séminaire suisse» sur la culture, l'histoire, les langues et la cuisine suisses s'est tenu en septembre et octobre 2016; deux «Foire Suisses» (Swiss Fairs) ont été organisées en décembre 2016 et en septembre 2017, avec des discours officiels, des prestations musicales et un stand de raclette, organisé par la ville en partenariat avec le club suisse de la région du Kansai. L'Ambassadeur suisse au Japon a effectué une première visite à Oyamazaki en février 2017 et a participé à la deuxième Swiss Fair en septembre dernier.

L'Ambassade a publié des nouvelles sur son site internet au sujet de ces visites :

https://www.eda.admin.ch/countries/japan/en/home/news/news.html/content/countries/japan/en/meta/news/2017/february/ambassador_s-inaugural-visit-to-kansai

et

<https://www.eda.admin.ch/countries/japan/en/home/news/news.html/content/countries/japan/en/meta/news/2017/september/fukushima-and-oyamazaki-organize-successful-switzerland-related->

Outre sa coopération avec l'Ambassade, la Ville d'Oyamazaki souhaite développer une relation de partenariat avec une ville suisse, avec laquelle elle souhaite poursuivre 3 objectifs :

1. Organisation d'échanges culturels et sportifs avec un partenaire suisse
2. Promotion conjointe de l'escrime avec des athlètes olympiques et paralympiques
3. Création d'un partenariat à travers un jumelage ou un pacte d'amitié avec une ville suisse.

La Ville d'Oyamazaki a privilégié la Ville de Morges, pour différentes raisons, et pour les similitudes qui existent avec notre commune :

- 15'000 habitants
- 5.95 km²
- Proche d'une agglomération (Kyoto)
- Ville ayant une histoire
- S'engage à promouvoir le sport

L'une des raisons principales est l'existence à Morges d'un Club d'escrime. La Ville d'Oyamazaki, qui possède également un club d'escrime sur son territoire, souhaiterait accueillir un camp d'entraînement de l'équipe suisse d'escrime et établir une relation à long terme avec la Suisse, également pour la période qui suivra les Jeux Olympiques.

Il existe actuellement déjà de nombreux partenariats entre des villes suisses et japonaises, dont certains ont déjà plusieurs décennies d'existence. Les partenariats entre les communes de Grindelwald et Matsumoto et entre Davos et Ueda City ont plus de 40 ans, et ceux entre les villes de Genève et Shinagawa et entre Montreux et Chiba plus de 20 ans. Il existe aussi un partenariat récent entre le Canton de Berne et la Préfecture de Nara, ainsi que plusieurs partenariats entre des sociétés de chemins de fer, le dernier en date étant entre le GoldenPass et les Nankai Railways, dans le Kansai.

3 LES PREMIERS CONTACTS

Le but des premiers échanges entre Morges et Oyamazaki a été une prise de contact, qui a permis de cerner les attentes réciproques. Un accord sur les buts poursuivis et les priorités est indispensable entre les deux communes pour qu'un partenariat plus officiel prenne forme.

Il convient dès lors de :

1. Définir un projet commun
2. Approfondir le partenariat.

3.1 **Définir un projet commun**

La ville d'Oyamazaki a pris l'initiative, en déléguant son Maire pour une visite officielle de courtoisie, les 13 et 14 avril derniers, accompagné de son attaché.

Afin de préparer cette rencontre, la vice-consule du Japon, basée à Genève a été reçue vendredi 16 février par le Syndic. Le Consulat du Japon a joué un rôle important dans la préparation de la venue de la délégation d'Oyamazaki en fonctionnant en qualité d'interprète, appuyé aussi par le Cercle Suisse Japon et son antenne à Lausanne.

En outre, le Syndic a rencontré le comité du Cercle d'escrime (CEM) à Morges le 12 mars, qui s'est montré ouvert à une démarche de collaboration et d'échanges au sein des familles, selon des modalités à définir. Une action concrète de ce partenariat d'amitié pourrait trouver son ancrage dans le cadre de futurs échanges sportifs.

Une visite de la délégation d'Oyamazaki auprès du Cercle d'escrime a pu être réalisée le 13 avril l'après-midi.

Précisons encore que la commission consultative des relations extérieures a été enthousiasmée à l'idée d'un partenariat, notamment sous l'angle des échanges et du potentiel touristique.

En bref, ces premières rencontres ont été l'occasion de faire connaissance avec la collectivité partenaire. Il s'est agi d'échanger sur le fonctionnement des deux communes et sur leurs caractéristiques.

Restent les questions de fond qui ont commencé à être abordées et qui doivent être approfondies : quelles sont les volontés réciproques, avec quelle intensité souhaite-t-on s'engager, comment, et dans quel calendrier? Une visite de la commune d'Oyamazaki par une délégation morgienne est envisagée à l'agenda municipal, au printemps 2019.

3.2 **Envisager le partenariat**

Les responsables de jumelages sont unanimes : la peur de la barrière linguistique, éprouvée avant le lancement du jumelage, disparaît rapidement et ne représente jamais un problème insoluble. On communique au moyen des langues à disposition, quelles qu'elles soient. Un avantage indéniable de ces échanges repose sur le fait que de nombreuses activités se déroulent de manière non verbale, permettant ainsi des contacts spontanés, par l'intermédiaire par exemple de la musique ou du sport.

Ainsi, un jumelage c'est :

- Un contrat politique entre deux collectivités locales
- Un champ d'action pluridisciplinaire
- La participation directe des citoyens
- Un moyen de sensibilisation
- Un cadre d'action et de projets internationaux
- Un espace d'échanges d'expériences et d'opinions
- Une source d'apprentissage.

Avec la demande de la ville d'Oyamazaki, on entre dans le cadre de cette définition avec une nuance: il paraît difficile d'associer toute la population, car la langue et la distance constituent tout de même un frein.

Selon les expériences des villes ayant des liens d'amitié, les partenariats ont plus de chances d'être durables lorsqu'ils reposent sur une relation établie au niveau des sociétés civiles, et peuvent s'appuyer par exemple sur des associations qui, dans les deux villes, sont le moteur de l'organisation des échanges. Selon l'Ambassadeur suisse au Japon, les partenaires japonais sont à cet égard des interlocuteurs sérieux et très motivés. Il y a plusieurs échanges scolaires qui fonctionnent bien depuis des décennies, notamment entre Grindelwald et Matsumoto.

3.3 *L'Ambassade suisse au Japon*

L'Ambassade prépare actuellement plusieurs projets visant à tirer parti de la dynamique des Jeux Olympiques pour renforcer la visibilité de la Suisse au Japon. L'un des projets, intitulé «Grand Tour of Switzerland in Japan», fera figurer sur une carte interactive les villes et lieux du Japon ayant un lien particulier avec la Suisse. Les villes partenaires et les villes hôtes seront incluses dans ce projet. Les partenaires suisses figureront en lien et seront associés dans toute la mesure du possible.

L'autre projet, encore en cours de formulation, sera «la Route suisse des Jeux» («Swiss Road to the Games. Pendant les Jeux, outre le programme dans le cadre de la Maison Suisse, l'Ambassade envisage de réaliser des activités avec les villes jumelées et les villes hôtes. Il existe aussi des plateformes économiques qui pourraient servir à la promotion de notre ville au Japon, et il existe des liens avec l'Office de promotion économique cantonal, l'Ecole Hôtelière de Lausanne et l'IMD.

4 SUITE

Le Maire d'Oyamazaki, M. Keichi Yamamoto, suite à sa visite en Suisse, rencontrera le club d'escrime ainsi que les partenaires et responsables politiques, afin de restituer ses impressions et envisager les collaborations futures.

De son côté, la Municipalité de Morges va poursuivre ses réflexions, notamment avec Présence Suisse, les organismes sportifs et le CIO, avec l'appui du Département fédéral des Affaires étrangères.

A l'issue de cette visite, pour les deux communes, un constat semble s'imposer: un partenariat est envisageable, et pourrait être favorable à la promotion sportive culturelle, économique et touristique de nos deux villes, tout en renforçant la visibilité sur le plan international.

La Municipalité ne manquera pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier,

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 juin 2018.

le syndic

le secrétaire

Vincent Jaques

Giancarlo Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 20 juin 2018.